



Dossier de presse

Budget 2022

Une Ville plus proche de ses citoyens

Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

Benoit Hellings, Premier Echevin

Fabian Maingain, Echevin des Affaires économiques



La Ville de Bruxelles poursuit ses investissements pour aménager l'espace urbain et doter tous nos quartiers d'équipements collectifs accessibles à 10 minutes de chez soi. Notre objectif : offrir un service public de proximité pour répondre aux besoins croissant de notre population et mettre en place ces éléments qui donnent envie de vivre en ville et facilitent le quotidien de nos habitants. En ces temps de crise, il est d'autant plus important de maintenir nos investissements car ils ont un rôle majeur dans la reprise économique.

La Ville à dix minutes signifie pouvoir accéder à une crèche, une école, une salle de sport, un espace vert, un centre culturel, un commerce, une plaine de jeu dans son quartier, sans devoir effectuer de longs déplacements. Que tout le monde puisse jouir d'une ville durable, solidaire et adaptée à tous les habitants, enfants, familles nombreuses, travailleurs, seniors ou personnes à mobilité réduite...

En terme d'écoles, la ville n'a pas fini d'investir dans l'éducation et tend à augmenter l'offre scolaire publique tout en veillant à entretenir et rénover ses infrastructures scolaires existantes.

Un projet d'envergure verra prochainement le jour : l'extension de l'Athénée des Pagodes. Cette nouvelle construction permettra d'augmenter la capacité scolaire de 600 élèves en secondaire et de répondre au manque de places dans



le Nord de Bruxelles. Il est primordial pour nous que chaque élève ait accès à un enseignement de qualité à proximité de son logement.

Ce projet permettra également de répondre aux besoins pédagogiques de l'équipe et des élèves ainsi qu'aux enjeux de société. Construit avec des matériaux des anciens pavillons récupérés et recyclés et/ou des matériaux qui tendent vers un bilan carbone 0, cette construction veillera également à récupérer l'eau de pluie. Une attention particulière sera également portée à la biodiversité du site. L'enjeu de ce projet est également de s'intégrer dans son environnement. Ainsi, le projet prévoit que la salle de sport et le réfectoire notamment soient directement accessibles de l'extérieur pour pouvoir être facilement mis à disposition des habitants et des associations du quartier en dehors des horaires scolaires. Une manière de rentabiliser au mieux les différents établissements que nous avons à la ville pour offrir de meilleurs services à nos citoyens.

En matière de **logement**, la Ville poursuivra le développement du parc immobilier locatif de la Régie foncière avec une centaine de logements dont les chantiers démarrent en 2022. Nous rappelons que l'objectif de la Ville est d'entamer la construction de 750 logements d'ici 2024.

Par ailleurs, tout comme l'année dernière, nous maintenons notre effort pour le projet : les oubliés du climat (4 millions d'euros).

Pour rappel, beaucoup de locataires du logement social ont une facture d'énergie beaucoup plus importante que leur loyer. Dans ce cadre, nous



prévoyons une enveloppe totale de 37 millions d'ici 2024 qui portera l'investissement total pour la rénovation énergétique des logements sociaux dans tous les quartiers de la Ville à un montant global de 75 millions.

L'ensemble des 24 permis d'urbanisme du Plan Climat du logement bruxellois sont en cours de délivrance. Fin d'année 2022, les différents marchés devraient être attribués pour un démarrage des travaux entre avril 2023 et juin 2023.

D'ici 2024, 65% du patrimoine sera basse énergie et cela représentera 75% d'ici fin 2027.

Par ailleurs, nous avons augmenté la dotation du **CPAS** de 5.5 millions (+7%) pour assumer les conséquences de la crise économique et sanitaire de ces 2 dernières années. Ces moyens lui permettront d'approfondir ses politiques sociales locales, de relever les défis sociaux liés à la crise sanitaire et à l'explosion du prix de l'énergie, tout en poursuivant ses projets sur le surendettement des ménages, la prévention des expulsions locatives, l'accompagnement des publics les plus vulnérables... Car aujourd'hui plus que jamais, les populations plus précarisées ont besoin de ce soutien.

Ce budget permettra également au CPAS de redéployer ses actions de formation, d'insertion socio-professionnelles et d'économie sociale, ainsi que de garantir un haut niveau de qualité et d'encadrement dans ses maisons de repos et l'accompagnement des seniors autonomes.



Concernant le **secteur économique**, outre la poursuite de notre plan de relance post-covid, la Ville de Bruxelles augmente son enveloppe budgétaire à destination des associations de commerçants de près de 50%. Grâce à ce soutien financier et au soutien logistique de la Ville, les commerçants bruxellois pourront déployer des politiques d'activation et d'attractivité des quartiers commerçants. En outre, une enveloppe de 200.000€ est prévue pour permettre au secteur de s'équiper en matériel de ventilation et d'aération.

Les abords du Brucity seront également réaménagés. Cela concerne la rue des Halles, la rue de la Vierge Noire, la rue des Poissonniers, la rue des Augustins, une partie du Marché aux Poulets, la rue de Laeken, la Place Sainte-Catherine, la rue de l'Evêque et la Place du Samedi. Le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes sont au cœur de ce réaménagement. Nous y plantons 43 arbres afin d'augmenter considérablement la perméabilité du sol et d'améliorer le bien-être des usagers.

Pour la **petite enfance**, tous les milieux d'accueil de la Ville auront effectué leur transition en écocrèche d'ici fin 2022. L'écocrèche sera donc devenue la norme, améliorant la qualité de l'accueil des tous petits au bénéfice de leur santé et de la planète et, le tout, sans générer de surcoût ni pour la Ville de Bruxelles ni pour le portefeuille des parents. La Ville continue à renforcer son investissement dans la rénovation des bâtiments à hauteur de 1,45 millions d'euros. Elle assure ainsi la qualité et la durabilité des infrastructures afin que celles-ci correspondent à



l'ambition écologique de leur accueil. Enfin, une étude sera lancée pour la création d'une toute nouvelle crèche dans les bureaux aujourd'hui occupés par la Petite enfance, Place Sainte-Catherine, vu le déménagement de ce service dans le nouveau Brucity.

La Ville de Bruxelles est restée au plus près du secteur culturel, événementiel et touristique tout au long de la crise sanitaire. En 2022, la Ville soutient la relance du secteur avec plusieurs projets phares dont le premier festival dédié à la création interdisciplinaire, féministe, intersectionnel et inclusif mais également le développement de projets de Culture et Santé et un plan d'action ambitieux pour la durabilité dans les événements organisés par la Ville.

En 2022 nous continuerons et nous amplifierons les projets de décentralisation dans les quartiers. Les partenariats avec le monde de la nuit pour faire briller et bouger Bruxelles seront aussi au cœur de l'action de la Ville.

Face aux défis climatiques, la Ville va amplifier encore plus les investissements permettant de lutter contre les changements climatiques et de réaliser des économies d'énergie, vu les enjeux économiques des coûts à la hausse de l'énergie.

Près de 7,5 millions d'euros seront alloués à cette transformation en 2022, au travers d'investissements dans les écoles et bâtiments publics liés à l'isolation, au remplacement de chaudières, mais aussi à l'installation de panneaux photovoltaïques ou de toitures vertes. Le Plan Climat de la Ville permettra de



monitorer l'impact de ces mesures, notamment en termes d'économie d'énergie.

Le parc de Bruxelles ou le Square Marguerite Duras vont tous deux être rénovés en profondeur en 2022, afin de les rendre plus agréables pour les habitants, les promeneurs, visiteurs ou les enfants qui s'y détendent.

En terme de **mobilité**, le schéma de circulation pour le Pentagone entre en œuvre (Good Move). Un budget est prévu pour mesurer et monitorer les effets de ces mesures, mais aussi pour l'organisation de leur mise en place sur le terrain. Le schéma de circulation rendra la Ville plus apaisée, et augmentera ainsi la sécurité routière pour tous les usagers actifs. En continuant à promouvoir des alternatives à la voiture (voitures partagées, box vélos, pistes cyclables et arceaux vélos) et en respectant le principe STOP, la Ville sera dotée de rues plus sûres et d'un air plus pur.

2022 est une année de changement important pour la Ville de Bruxelles et ses citoyens avec le déménagement du siège de notre administration qui aura lieu en fin d'année. C'est un nouveau défi qui modernisera l'ensemble des services de la plus grande commune du pays.

Cet investissement essentiel qui révolutionne notre administration et les services à la population est un élément majeur de notre budget. Avec le nouveau



centre administratif **Brucity**, c'est l'administration qui s'adapte à ses citoyens. En effet, ce bâtiment va permettre un meilleur accueil et traitement des demandes des citoyens, une efficacité des méthodes de travail et va davantage garantir le bien-être du personnel.

Les salles de réunion du 8^{ème} étage du Brucity vont être mutualisées et ouvertes au public en dehors des heures de travail comme salle d'étude et salle de réunion.

La relation de service a ainsi été complètement repensée visant une approche transversale et omnicanale qui vise à ce que, quel que soit le canal de communication choisi (front office, téléphone, portail citoyen MyBXL, bornes,...), le citoyen bénéficie du même service, des mêmes délais et d'un traitement uniformisé de sa demande.

La dématérialisation et l'augmentation des services en ligne via le portail citoyen MyBXL ne se fera pas au détriment des publics moins connectés qui seront eux aussi mieux accompagnés et orientés dans un front office regroupant des guichets pluridisciplinaires pour une expérience usager toujours plus efficace et performante.

Par ailleurs, le rassemblement des différents services de l'administration dans le Brucity va permettre de diminuer la consommation énergétique de la Ville. En effet, ce nouveau bâtiment, à l'architecture contemporaine et performante, consommera moins que les différents sites occupés actuellement par les services. Il est également équipé de panneaux photovoltaïques qui produiront une partie de l'électricité nécessaire à l'administration. De même, la



température du bâtiment sera régulée par un système innovant de riothermie, système qui récupère la chaleur de l'eau des égouts.

Ce déménagement impacte évidemment notre résultat budgétaire car il entraîne un cumul de charges entre les anciens lieux occupés par notre administration et le nouveau bâtiment.

Cette charge non récurrente explique le déficit au budget 2022 qui est de 4,8 millions d'euros.

La Ville est, comme tous les pouvoirs publics, touchée de plein fouet par les nombreuses augmentations de dépenses : prix de l'énergie, indexations,... auxquelles s'ajoutent des charges supplémentaires liées à la réforme du statut du personnel. Cette réforme financée par la Ville et la Région s'étalera sur 5 ans et va permettre pour l'année 2022 une valorisation pécuniaire pour les plus bas niveaux ainsi que de meilleures conditions avec notamment l'augmentation des chèques repas qui passent de 6 à 8 euros par jour.

Pour faire face à l'augmentation de nos charges, il a donc fallu maîtriser au maximum nos dépenses mais aussi trouver de nouvelles recettes. La Ville a dès lors décidé d'augmenter le taux de deux de ses taxes (à savoir la taxe d'occupation temporaire de la voirie publique (OTVP) et la taxe sur les bureaux).



L'augmentation du taux OTVP (taxe chantier) a pour objectif de libérer l'espace en voirie et d'améliorer la qualité de vie dans nos quartiers.

De plus, face à la crise, nous constatons que certains secteurs se portent mieux que d'autres. Notre taux était l'un des plus bas de la région, on s'est donc aligné à la moyenne haute régionale.

Notre résultat budgétaire cumulé est constamment positif, et les perspectives de 2023 et 2024 annoncent le retour à des résultats budgétaires positifs.

CONTACT PRESSE:

Carole Poncin, Porte-parole du Bourgmestre de la Ville de Bruxelles
Carole.poncin@brucity.be // 0488/043.824